

Comment gérer vos eaux pluviales sur votre parcelle ?

Notre département est sensible aux inondations ! Il appartient donc à chacun de réguler ses rejets d'eaux pluviales!

Vous allez construire une habitation, un garage, un atelier...
ces surfaces auparavant « naturelles » vont être **imperméabilisées**.



Comment allez vous gérer vos eaux pluviales ?

Votre terrain n'est peut-être pas desservi par un réseau d'assainissement pluvial... Vous devez alors « gérer vos eaux à la parcelle » comme l'indique le **règlement du document d'urbanisme** de **votre commune**.

Des solutions simples existent ! Elles doivent, dans tous, les cas être adaptées à votre projet et à son environnement.

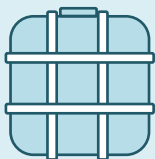
Vous trouverez au verso de cette fiche quelques dispositifs fréquents dans le département. *Les exemples de dimensionnement sont **approximatifs** et sont estimés sur des **hypothèses locales**. Ils permettent uniquement une **vérification sommaire** des calculs de dimensionnement.*

Cas des constructions individuelles en lotissement.

Vous avez choisi de faire construire votre habitation dans un lotissement. Cet aménagement d'ensemble prévoit, généralement, la gestion des eaux pluviales. Celle-ci peut être :

- «autonome» (c'est au particulier de gérer ses eaux pluviales jusqu'à une certaine pluie)
- «collective» (tout a été prévu par l'aménageur, le particulier doit se raccorder au système en place)

Dans tous les cas, vous devez vous référer vous aux préconisations mentionnées dans le **règlement** et/ou dans le **cahier des charges** du lotissement !



Et la citerne ?

La citerne peut constituer un bon moyen de stocker et de réutiliser l'eau de pluie. Son intérêt pour toute utilisation d'eau non potable (arrosage, lavage, ...) n'est plus à démontrer.

Cependant, elle n'a aucun rôle de régulation hydraulique car celle-ci n'est généralement pas dimensionnée sur la pluie de 50mm, ni vidée en 24h.

Seuls certains dispositifs très spécifiques peuvent coupler les deux fonctions de stockage et de régulation (citerne à volume fixe et volume temporaire...). Ceux-ci sont plus complexes et plus coûteux.

Dans la grande majorité des cas (citerne simple), **le volume de stockage ne doit pas être soustrait du dispositif individuel** : il s'agit juste d'un « plus »...

En cas de besoin...

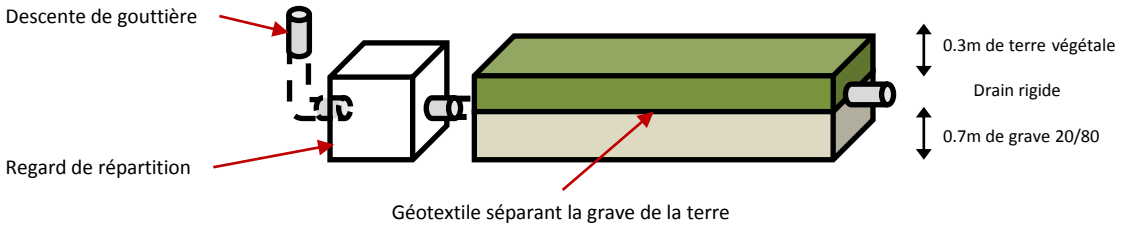
Le Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Durdent Saint Valery et Veulettes reste à votre disposition pour toute aide technique et renseignements concernant la gestion des eaux pluviales.

ATTENTION
 Les surfaces imperméabilisées comprennent : toitures, terrasses, accès, garages, places de stationnement...pouvant être collectées.

Pour la gestion individuelle des eaux pluviales, la pluie généralement préconisée est de 50mm (= pluie DÉCENNALE de 24h)

Pour les tranchées d'infiltration, un test de perméabilité devra être effectué sur la parcelle afin de vérifier les capacités d'absorption du sol et d'adapter le dispositif (le temps de vidange ne doit pas être supérieur à 3-4 jours). Ce test peut être réalisé dans le cadre du dimensionnement des dispositifs d'assainissement autonome des eaux usées (dans l'exemple fourni, le système se vide en 2 jours sur la base d'une infiltration de $1.10^6 \text{ m}^3/\text{s}/\text{m}^2$)

type	Dimensions pour une pluie de 50mm	Atouts/contraintes
Tranchée d'infiltration	Longueur de tranchée : 22m pour 100m ² de surf. Imperméabilisée En 1 ou plusieurs tranchées	Dispositif invisible, bien intégré dans la parcelle, pouvant être réalisé en même temps que l'assainissement autonome des eaux usées Entretien difficile; éviter le colmatage par l'apport d'eau non chargée en particules (toiture, terrasse...); pas de plantation au dessus ou à proximité immédiate



type	Dimensions pour une pluie de 50mm	Atouts/contraintes
Noue	Longueur de noue : 6m pour 100m ² de surf. Imperméabilisée + 1,3m pour 100m ² de jardin collecté. Perpendiculaire à la pente principale	Dispositif discret dans un jardin, entretien facilité par les pentes douces (tonte classique), infiltration facilitée par la mise en place d'un massif drainant sous la noue Nécessite un terrain peu pentu, relativement régulier : modelage précis.



type	Dimensions pour une pluie de 50mm	Atouts/contraintes
Mare	Volume de la mare : 5m ³ pour 100m ² de surf. Imperméabilisée + 1,3m pour 100m ² de jardin collecté. Débit de fuite à 2l/s = tuyau Ø 100mm + réducteur 30mm à l'entrée Attention à ne pas aggraver les écoulements à l'aval de la mare	Aménagement paysagé à rôle hydraulique, hot-spot de biodiversité Entretien spécifique ; surveillance du débit de fuite ; emprise relativement importante

